



## CONTENU DE LA FORMATION

Programme conforme au décret N°2007-1340 du 11 septembre 2007 selon l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié le 5 juin 2013

### SUIVI D'EXECUTION DU PROGRAMME SUR

35H

#### Pré requis :

Avoir 21 ans minimum et être titulaire du permis C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Avoir 18 ans minimum et être titulaire du permis C1 ou C1E en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R 22-1, R 222-2, R 222-3 du code de la route

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

Savoir lire, écrire et compter.

#### OBJECTIFS:

Permettre au conducteur:

- de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- D'appliquer et respecter les réglementations du transport, ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique

#### Méthodes et moyens pédagogiques :

- 16 participants maximum  
- Véhicules DAF équipé double commandes  
- salle équipée d'un vidéo projecteur et DVD ROUSSEAU, EDISER, ENPC  
Livret d'apprentissage et livret de suivi de formation.

#### Mode d'évaluation et de validation :

- A l'issue de la formation, un test final d'auto-évaluation est proposé au stagiaire et une évaluation du stage est effectuée et commentée par le stagiaire. Le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

- La validation s'effectue par une attestation de formation, le participant se verra remettre une Carte de Qualification Conducteur (CQC)

#### Date et lieu de formation :

- Planning en PJ
- Bat 103, route du Lac Mélot, ZE La Braconne 16 600 MORNAC

#### Durée et horaires :

- Formation par stage sur 35 h (5 jours)
- Horaires : 8h-12h 13h30-16h30

#### Accueil, présentation de la formation

- 1
- Vérifier que les prérequis sont respectés
  - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
  - Présentation de la formation, modalités pratiques, tour de table

#### Evaluation de conduite et perfectionnement à la conduite

- 2
- 1 véhicule, 1 formateur, 4 stagiaires
  - Prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
  - Perfectionnement à la conduite sûre et économique : optimisation de la consommation de carburant
  - diminution des coûts d'entretien du véhicule, diminution de la sinistralité, diminution des rejets de CO2
  - Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : Conduite individuelle et analyse : 2 h 00 par stagiaire

#### Réglementations du transport routier de marchandises

- 3
- La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises :**
- La formation des conducteurs
  - Les temps de conduite et de repos des conducteurs
  - Les conventions collectives
  - l'utilisation du chronotachygraphe numérique
  - Les statuts particuliers (la fonction publique)
- La réglementation applicable au transport de marchandises :**
- Transport public, location, transport en compte propre
  - National et international
  - les différents contrats et documents de transport nécessaire à l'acheminement des marchandises

#### Santé du conducteur

- 4
- La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance
  - L'aptitude physique et mentale
  - La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence
  - Les principes élémentaires de securisme
  - Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
  - Ergonomie au poste de conduite
  - Hygiène de vie (alcool, drogue, médicaments)

#### Sécurité routière

- 5
- Les risques de la route, les facteurs aggravants liés aux véhicules lourds
  - Les évolutions du code de la route
  - Rappel des principales règles de signalisation et de circulation routière, contrôles et sanctions
  - Circulation et consignes de sécurité spécifiques à certaines infrastructures : la circulation dans les tunnels ; règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificité des grands ouvrages, franchissement des passages à niveau
  - La criminalité et le trafic des clandestins

#### Qualité de service et rôle commercial du conducteur

- 6
- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise
  - L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché
  - Prévention des litiges
  - Qualité de service
  - Les spécialités du transport
  - Sensibilisation au développement durable

#### Evaluation des acquis, synthèse du stage

- 7
- Test final d'auto-évaluation
  - Commentaires
  - Synthèse du stage



**SARL PLAZER Auto-école Centre de Formation**

Bât 103 route du Lac Mélot ZE La Braconne 16 600 MORNAC

Téléphone : 05.45.23.20.64 Fax : 05.45.37.39.57

site : [www.plazer-formation.com](http://www.plazer-formation.com)

email : [plazer.formation@gmail.com](mailto:plazer.formation@gmail.com)

N° SIRET : 450 193 883 000 37 ~ Code APE 8553 Z ~

N° d'agrément E0601609230 ~ N° Activité 54 16 00 520 16